

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 5-2021

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière par la soussignée, Danielle Caron, greffière de la Ville, de ce qui suit :

- QUE, lors d'une séance du conseil municipal de la Ville de La Pocatière tenue le 8 mars 2020, ledit conseil a adopté le règlement numéro 5-2021 ayant pour objet de modifier le règlement numéro 13-2020 concernant la circulation et le stationnement;
- QUE tout intéressé peut prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal ou sur le site Internet de la Ville de La Pocatière;
- QUE ledit règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à La Pocatière ce 10 mars 2021.

Danielle Caron, OMA
Greffière